

## LA CONCEPTION GAULLIENNE DE L'ORDRE EUROPÉEN

PAR

ANDRZEJ SZEPTYCKI (\*)

Charles de Gaulle fut incontestablement l'un des derniers grands hommes politiques à avoir autant marqué l'histoire du continent européen (1). Si aujourd'hui, il est surtout connu pour avoir conduit la France libre et fondé la V<sup>e</sup> République, dont il fut le premier Président, il ne faut pas omettre que, pendant près de trente ans, il a mené une politique étrangère particulière, résultat de ses conceptions de l'intérêt national français et de l'ordre européen.

La façon dont le Général envisageait les relations internationales en Europe est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord, elle différait beaucoup des conceptions de l'ordre européen de ses contemporains, lesquels mettaient l'accent sur l'antagonisme opposant le camp occidental au bloc soviétique durant la Guerre froide (2). Deuxièmement, c'est l'une des dernières fois dans l'Histoire, qu'un homme politique s'est inspiré des interprétations géopolitiques des relations internationales en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle (3). Troisièmement, de Gaulle s'est parfois avéré « prophétique » dans ses visions du futur ordre européen, certaines des descriptions qu'il en fit ayant été confirmées par l'évolution de la vie politique européenne durant la décennie qui vient de s'écouler (4). Quatrièmement enfin, les conceptions gaulliennes présentent la spécificité d'avoir encore une influence sur la politique étrangère de la V<sup>e</sup> République (5).

Mais la pensée gaullienne constitue un objet d'étude difficile : non seulement elle se démarque des discours officiels tenus par le Général, mais en outre, loin de présenter une unité, elle a pris des directions assez différentes

(\*) Doctorant à l'École des Sciences Sociales de l'Académie polonaise des Sciences et à l'Institut des Relations Internationales de l'Université de Varsovie, et membre de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

(1) Cyrus Leo SULZBERGER, *Les derniers des géants. Mémoires (1954-1963)*, Editions Albin Michel, Paris, 1972, 568 pages.

(2) Raymond ARON, *Pokój i wojna między narodami*, Centrum im. Adama Smitha, Varsovie, 1995, 232 pages; Zbigniew BRZEZIŃSKI, *Plan gry : USA-ZSRR*, Nowe Wydawnictwo Polskie, Varsovie, 1990, 297 pages.

(3) Philippe MOREAU-DEFARGES, *Introduction à la géopolitique*, Editions du Seuil, Paris, 1994, 230 pages.

(4) Pierre MAILLARD, *De Gaulle et l'Europe : entre la nation et Maastricht*, Editions Tallandier, Paris, 1995, 370 pages.

(5) Andrzej SZEPTYCKI, « Czynniki niemieckie w polityce wschodniej V Republiki 1958-1991 », *Stosunki międzynarodowe*, n° 3-4 (t. 22), 2000, pp. 165-183.

au fil du temps (6). Toutefois, de plus en plus de sources étant accessibles, il est désormais possible de bien comprendre et de bien cerner la vision de l'ordre européen développée par de Gaulle, ainsi que la façon dont celui-ci concevait la politique étrangère de la France. C'est justement ce que l'on se propose de faire ici, avant d'examiner l'influence des conceptions gaulliennes sur la diplomatie française durant les dix dernières années du XX<sup>e</sup> siècle.

#### LA VISION GAULLIENNE DES RELATIONS INTERNATIONALES DURANT LA GUERRE FROIDE

##### *Les fondements de la pensée gaullienne*

La façon dont de Gaulle concevait les relations internationales et la politique étrangère de la France était liée de près à l'expérience personnelle du Général et à son goût prononcé pour l'Histoire. Ainsi, les souvenirs des deux Guerres mondiales avaient fait naître chez le Général une assez grande méfiance vis-à-vis de l'Allemagne (en laquelle il voyait un éternel problème pour l'Europe), et au contraire, une volonté assez ferme de nouer une coopération fructueuse avec Moscou, et de manière plus large avec les pays d'Europe centrale et orientale, qu'il considérait comme des alliés traditionnels de la France. Quant aux relations de la France avec les Etats-Unis, de Gaulle ne travailla pas vraiment à les rendre étroites, marqué qu'il était par le caractère tendu qui les avaient caractérisées durant le Second conflit mondial (7). En outre, bon connaisseur de l'histoire de l'Europe, « l'homme du 18 juin » était convaincu que par le passé, le continent avait dû sa paix et sa stabilité à l'existence de grandes puissances (8), d'où son désir de voir le système international d'après-guerre reposer également sur des pays forts. Fasciné par les fastes de l'Ancien Régime et de la République française, admiratif de François I<sup>er</sup>, du cardinal de Richelieu et de Georges Clemenceau et fier du glorieux passé de sa patrie, le fondateur de la V<sup>e</sup> République voulait faire en sorte que celle-ci revienne au premier rang en Europe.

Marqué par sa bonne connaissance de l'histoire du continent européen, par son attachement au passé glorieux de la France et par ses expériences des deux conflits mondiaux, de Gaulle a développé une pensée assez proche des conceptions réalistes des relations internationales. A l'instar de nombreux théoriciens réalistes, il pensait ainsi que les Etats-nations sont les

(6) Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, « La politique du général de Gaulle à l'Est », *Espoir*, n° 62, mars 1988, pp. 29-39 ; « Entretien avec M. Gaston Palewski », *Espoir*, n° 8, 1974, pp. 36-37.

(7) Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, t. 1 : *L'Appel*, Presses Pocket, Paris, 1980, 434 pages ; Maurice VAÏSSE, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle. 1958-1969*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 726 pages ; Jean-Baptiste DUROSELLE, *La France et les Etats-Unis des origines à nos jours*, Editions du Seuil, Paris, 1976, 284 pages.

(8) Léo HAMON, « De Gaulle et l'histoire », in Elie BARNAVI/Saül FRIEDLÄNDER (dir.), *La politique étrangère du général de Gaulle*, Institut universitaire des hautes études internationales, Genève, 1985, pp. 15-30 ; Mikhaël HARGSOR, « Idéologie et praxis dans la politique étrangère du général de Gaulle », in *Ibid.*, pp. 43-60.

principaux acteurs de la politique étrangère. Ardent partisan de la prépondérance de la diplomatie sur la politique intérieure (9), il considérait comme bonne une politique étrangère qui visât à réaliser l'intérêt national défini par les dirigeants du pays. En d'autres termes, selon de Gaulle, la politique étrangère est le « domaine » réservé du chef de l'Etat, lequel, véritable guide et symbole de la nation, se doit de la mener sans être influencé par la politique intérieure de son pays, et en veillant à toujours garder à l'esprit que les autres acteurs des relations internationales, malgré ce qu'ils veulent bien laisser paraître, sont mus davantage par le souci de défendre leur intérêt propre que par des facteurs idéologiques, économiques ou autres (10). Une politique étrangère se doit en outre d'unifier tous les citoyens autour de ses buts et de l'intérêt national, de manière à permettre de surmonter toutes les faiblesses et les divisions internes du pays dans lequel elle s'exerce (11).

### *La conception gaullienne de l'ordre européen pendant la Guerre froide*

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le général de Gaulle avait vigoureusement reproché aux « Grands » de ne pas prendre en compte les intérêts des petits pays alliés. Puis, il avait dénigré les résultats de la Conférence de Yalta de février 1945 : déçu de n'avoir pas été invité à participer à cette réunion et d'avoir vu ses propositions rejetées par Staline, Roosevelt et Churchill, il avait vivement critiqué les décisions qui y avaient été prises, car elles conduisaient à la division du continent européen et sanctionnaient la domination soviétique en Europe de l'Est. Par la suite, de Gaulle ne se sentit d'ailleurs jamais vraiment lié par Yalta.

Vigoureusement opposé à l'hégémonie des Etats-Unis et de l'Union soviétique, il fit de la critique du système bipolaire un élément essentiel de sa politique extérieure : dénonçant le risque de conflit nucléaire limité qui épargnerait les deux superpuissances, mais détruirait les pays européens (12), il considérait que la division de l'Europe empêchait la coopération naturelle des nations européennes. Aussi, rejetant le système bipolaire comme instable, le général de Gaulle proposa-t-il de lui substituer le système multipolaire en vigueur avant-guerre : censé mieux garantir l'équilibre sur le continent (13), ce nouveau système international devait rendre leur indé-

(9) Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, t. 1 : *La France redevient la France*, Éditions de Fallois/Fayard, Paris, 1994, 598 pages.

(10) Maurice VAISSE, *op. cit.*

(11) Alain PEYREFITTE, *op. cit.*, t. 3 : *Tout le monde a besoin d'une France qui marche*, Éditions de Fallois/Fayard, Paris, 2000, 682 pages; René RÉMOND, « De Gaulle et les forces politiques françaises », in Elie BARNAVI/Saül FRIEDLÄNDER, *op. cit.*, pp. 33-42; Paul-Marie DE LA GORCE, *De Gaulle*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1999, 1406 pages.

(12) Guy DE CARMOY, *The Foreign policies of France 1944-1968*, University of Chicago Press, Chicago-Londres, 1970, 510 pages; Georges-Henri SOUTOU, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands 1954-1996*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1996, 496 pages.

(13) Alain PEYREFITTE, *op. cit.*, t. 1; Pierre MAILLARD, *De Gaulle et l'Europe*, *op. cit.*

pendance aux petits pays ayant été satellisés par les deux Grands, tout en assurant une position prépondérante aux puissances européennes. Dans cette perspective, il revenait aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de conduire les travaux des Nations Unies, les trois puissances nucléaires occidentales devant constituer de leur côté un véritable « triumvirat » pour mieux diriger l'Alliance atlantique.

Si le Général entendait briser l'hégémonie des deux superpuissances, là n'était toutefois pas son but principal : ce qui importait avant tout à de Gaulle, c'était le rang et le rôle de la France (14). Celle-ci devait, grâce à son génie national, redevenir la première puissance européenne, permettant ainsi à ses citoyens de retrouver la dignité nationale qu'ils avaient perdue en 1940 (15), et accomplir sa mission historique, laquelle consistait à promouvoir la paix et l'indépendance nationale dans le monde. La France était donc un élément clef de la vision gaullienne d'un système européen construit autour de « *l'Europe des nations* », de « *l'Europe européenne* » et de « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* ». Aussi, soucieux de conférer à la France, en tant que « *plus petit des grands* », le statut de porte-parole de l'Europe divisée (16), de Gaulle travailla-t-il, dès la fin des années quarante, à la création d'une Europe sans fracture, s'étendant de Reykjavik à Istanbul et du détroit de Gibraltar à l'Oural (17). Dans cette perspective, le couple franco-allemand lui apparaissait comme le meilleur fondement de « l'Europe des Six », tandis que la France et l'URSS, en véritables « *puissances continentales* », devaient former les deux piliers naturels de la « *grande Europe* » ; quant à la coopération franco-américaine, elle n'était qu'un prétexte à l'avènement d'une « *Europe européenne* ».

### ***Le rapprochement franco-allemand au service de « l'Europe des nations »***

Dès l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le général de Gaulle s'érigea en véritable acteur du rapprochement franco-allemand, rapprochement qui lui semblait indispensable dans la perspective d'une coopération étroite en faveur d'une Europe unie : c'est ainsi que, cinq ans après leur première rencontre en 1958, de Gaulle et le Chancelier allemand Adenauer signèrent le Traité de l'Elysée, scellant la réconciliation de leurs deux pays (18).

Mais le Général ne conférait pas le même poids à chacun des partenaires de cette collaboration. Selon lui, il revenait à la République française de

(14) Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre, op. cit.*, t. 1.

(15) Charles DE GAULLE, *Mémoires d'espoir, op. cit.*, t. 1 ; Philip G. CERNY, *The politics of grandeur. Ideological aspects of de Gaulle's foreign policy*, Cambridge University Press, Cambridge-New York-Melbourne, 1980, 333 pages.

(16) Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre, op. cit.*, t. 3 : *Le Salut 1944-1946*, Presses Pocket, Paris, 1980, 531 pages.

(17) Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre, op. cit.*, t. 3.

(18) Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre, op. cit.*, t. 3 ; Pierre MAILLARD, *De Gaulle et l'Allemagne, le rêve inachevé*, Librairie Plon, Paris, 1990, 321 pages.

jouer un rôle prépondérant dans le couple franco-allemand, car, contrairement à l'Allemagne, celle-ci n'avait pas perdu la guerre et constituait, de par ses influences dans le monde et sa force de frappe, une véritable puissance mondiale (19). De cela s'ensuivit l'idée selon laquelle la coopération franco-allemande n'était possible qu'à condition que Bonn respectât les intérêts de Paris.

Cette conception traduit la méfiance qu'en réalité le Général a toujours nourrie vis-à-vis de l'Allemagne (20) : de fait, de Gaulle craignait que celle-ci ne renaquît sous la forme de « *Reich* », se rapprochât de l'Union soviétique ou étendît son influence en Europe de l'Est (21). Par suite, il ne chercha à coopérer avec la RFA que pour mieux la contrôler et s'opposa toujours vigoureusement à l'unification allemande (et ce, malgré le soutien apparent qu'il apporta aux revendications d'Adenauer en la matière [22]). Pour la même raison, il prôna l'idée d'une « *Europe des nations* ».

De fait, c'est en partie en raison de sa méfiance envers le voisin d'outre-Rhin que de Gaulle se montra favorable à une coopération intense des pays d'Europe occidentale, cela devant permettre, dans son esprit, non seulement de briser l'hégémonie des deux superpuissances, mais aussi d'« encadrer » l'Allemagne et ainsi empêcher qu'elle ne conduise à nouveau une politique semblable à celle qui avait été la sienne dans le passé (23). Cette Europe unie, le Général l'envisageait non pas sous la forme d'une coopération supranationale, mais plutôt sous celle d'une « *Europe des nations* », laissant à ses membres une grande indépendance et leur permettant de défendre leurs intérêts.

### ***La lutte contre l'hégémonie américaine, prétexte à la mise en place d'une « Europe européenne »***

Accordant une grande importance à l'alliance de la France avec les États-Unis, pour faire face à la menace soviétique, de Gaulle fut un allié fidèle de Washington, notamment pendant les périodes de grande tension, et en particulier durant la crise de Cuba (1962), lors de laquelle il apporta un soutien sans réserve au Président Kennedy (24).

Cela ne l'empêcha toutefois pas de s'en prendre vigoureusement à l'hégémonie américaine sur la scène internationale, et à la prépondérance du Dollar dans le système monétaire de Bretton Woods. Très réservé quant à la

(19) Georges-Henri SOUTOU, *op. cit.*; Ernst WEISENFELD, *Quelle Allemagne pour la France?*, Armand Colin Editeur, Paris, 1989, 246 pages.

(20) Konrad ADENAUER, *Mémoires*, t. 3 : 1956-1963, Librairie Hachette, Paris, 1969, 400 pages.

(21) Discours prononcé à Bar-le-Duc, 28 juillet 1946, in Charles DE GAULLE, *Discours et messages*, t. 2 : *Dans l'attente 1946-1958*, Librairie Plon, Paris, 1970, pp. 13-16; *Conférence de presse tenue au Palais de l'Élysée*, 4 février 1965, in *Ibid.*, t. 4 : *Pour l'effort*, Librairie Plon, Paris, 1970, pp. 325-343.

(22) Alain PEYREFITTE, *op. cit.*, t. 1; Ernst Weisenfeld, *op. cit.*

(23) Cyrus Léo SULZBERGER, *op. cit.*

(24) Pierre MAILLARD, *De Gaulle et l'Allemagne*, *op. cit.*

politique des Etats-Unis envers l'« Europe des Six » (25), le Général se méfiait beaucoup, par ailleurs, des garanties militaires données à l'Europe par les Américains, dont il craignait qu'ils ne cherchassent en réalité à conclure un accord avec l'URSS. La méfiance gaullienne vis-à-vis des Etats-Unis se manifestait également dans le cadre de l'Alliance Nord-Atlantique, dont il regrettait que les décisions stratégiques fussent principalement le fait des Américains, lesquels cherchaient en fait selon lui, à supprimer l'indépendance de l'Europe en matière de défense. : par suite, le Général en vint à proposer, en 1958, une réforme de l'OTAN visant à élargir son champ d'action et à faire en sorte que les pays européens, débarrassés de leur subordination au commandement américain, ne puissent être entraînés par Washington, dans un conflit extra-européen, comme par exemple en Asie du Sud-Est (26).

Allant encore plus loin, le Président français, qui ne croyait pas que les Etats-Unis fussent vraiment prêts à défendre les intérêts des pays européens alors que l'URSS possédait l'arme nucléaire, se fit finalement l'apôtre d'une « *Europe européenne* », indépendante des Américains et proposa, à cette fin, de développer une défense européenne (27). Il appliqua cette idée à la France, dont il chercha à améliorer la force de frappe. En revanche, il ne parvint pas à convaincre ses alliés européens, lesquels craignaient que le départ des forces américaines n'affaiblît fortement la capacité de défense du continent. Par suite, soucieuse de se démarquer des propositions françaises, la Grande-Bretagne noua avec les Etats-Unis une coopération étroite dans le domaine du nucléaire (accords de Nassau, 1962), et l'Allemagne fit inscrire dans le Traité de l'Elysée un préambule soulignant l'importance de l'Alliance atlantique. Décidé malgré tout à contrer l'hégémonie des Etats-Unis, de Gaulle fit sortir la France de l'organisation militaire de l'OTAN en mars 1966, de sorte que fut alors envisageable l'instauration de « relations privilégiées » avec l'URSS (28).

### ***La coopération franco-soviétique en faveur d'une Europe unie « de l'Atlantique à l'Oural »***

Profondément non marxiste, de Gaulle était vigoureusement opposé à l'hégémonie de l'Union soviétique en Europe de l'Est (29). Il n'en chercha

(25) Charles DE GAULLE, *Mémoires d'espoir*, t. 1 : *Le renouveau 1958-1962*, Librairie Plon, Paris, 1970, 317 pages; Alain PEYREFITTE, *op. cit.*, t. 2 : *La France reprend sa place dans le monde*, Editions de Fallois/Fayard, Paris, 1997, 682 pages.

(26) *Lettre et mémorandum au général Eisenhower, président des Etats-Unis d'Amérique*, 17 septembre 1958, in Charles DE GAULLE, *Lettres, notes et carnets*, t. 8 : *Juin 1958-Décembre 1960*, Librairie Plon, Paris, 1985, pp. 82-84.

(27) Maurice VAÏSSE, *op. cit.* ; *Note au sujet de l'organisation de l'Europe*, 30 juillet 1960, in Charles DE GAULLE, *Lettres, notes et carnets*, t. 8, *op. cit.*, pp. 382-383; *Note au sujet de l'Europe*, 17 juillet 1961, in *Ibid.*, t. 9 : *Janvier 1961-Décembre 1963*, Librairie Plon, Paris, 1986, pp. 107-108.

(28) Paul-Marie DE LA GORCE, *op. cit.*

(29) Jean LACOUTURE, *De Gaulle*, t. 3 : *Le souverain*, Editions du Seuil, Paris, 1986, 865 pages; Maurice COUVE DE MURVILLE, *Une politique étrangère (1958-1969)*, Librairie Plon, Paris, 1971, 507 pages.

pas moins à se rapprocher de l'URSS, dont il était convaincu qu'elle n'allait pas tarder à se libérer du communisme pour devenir le pays profondément européen qu'avait été « *l'éternelle Russie* ». Persuadé, depuis la fin des années cinquante, que le bloc communiste ne représentait plus une menace (30), le Général avait pour idée de nouer une entente avec l'Est, afin de favoriser le rétablissement d'un équilibre sur le continent. Moscou, avec laquelle, depuis 1870, Paris avait noué plusieurs alliances pour s'opposer à l'Allemagne, lui semblait un partenaire naturel en vue de contrebalancer l'hégémonie des Etats-Unis. De la sorte, de Gaulle entendait également éviter qu'Américains et Soviétiques ne concluent un accord au détriment des pays européens (31).

Cette stratégie d'alliance avec l'URSS devait en outre appuyer le projet gaullien d'une grande Europe s'étendant « *de l'Atlantique à l'Oural* » (32), projet qui n'était pas envisageable dans le cadre d'une Europe divisée : persuadé que la détente et en particulier le rapprochement franco-soviétique allaient aider les pays d'Europe de l'Est à rejeter l'idéologie communiste et la domination de Moscou, le Général était convaincu que par la suite, cet affaiblissement du camp soviétique allait forcer Washington à retirer ses troupes d'Europe, de sorte que plus aucun des deux blocs n'existerait véritablement. Dans cette perspective, les Etats européens seraient alors à même de revenir à la coopération passée, pour créer ensemble une grande Europe, s'appuyant sur Paris et Moscou (Washington n'étant plus qu'un garant extérieur), à même d'assurer la paix et la stabilité du continent, notamment en contrôlant, voire en résolvant de manière définitive le problème allemand.

Parallèlement à la coopération avec l'URSS, de Gaulle accordait également une grande importance au rapprochement avec d'autres pays du bloc communiste, dont il espérait obtenir qu'ils coopèrent avec la France, qui avait été leur alliée avant la Seconde Guerre mondiale : cette collaboration avec les pays de l'Est devait permettre de soustraire quelque peu ces derniers à l'influence soviétique, et s'avérer utile à l'« encadrement » de l'Allemagne. Par suite n'est-il pas étonnant qu'après son voyage historique en URSS en juin 1966, le général se soit rendu en Pologne (1967) et en Roumanie (1968) pour y vanter les mérites de l'indépendance nationale (33).

Malgré tous ces efforts, le bloc communiste n'accepta jamais véritablement les propositions du Général : l'Union soviétique était prête à coopérer avec la France pour affaiblir le camps occidental, mais rejetait la vision d'une Europe fondée sur le partenariat franco-soviétique (34); de leur côté,

(30) Charles DE GAULLE, *Mémoires d'espoir*, t. 1, *op. cit.*

(31) *Ibid.*

(32) Andrzej SZEPTYCKI, *op. cit.*

(33) Maurice COUVE DE MURVILLE, *op. cit.* ; Georges-Henri SOUTOU, *op. cit.* ; Ernst WEISENFELD, *op. cit.*

(34) Marie-Pierre REY, *La Tentation du rapprochement. France et URSS à l'heure de la détente (1964-1974)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1991, 355 pages.

les dirigeants polonais, ainsi qu'ils l'exprimèrent en 1967, considéraient l'alliance avec l'URSS comme la pierre angulaire de leur politique étrangère (35). Finalement, l'intervention de l'Armée rouge en Tchécoslovaquie à l'occasion du Printemps de Prague, en août 1968, fit perdre au général toutes ses illusions : huit mois plus tard, de Gaulle quitta le pouvoir sans avoir réalisé sa conception de l'ordre européen.

#### LA PLACE DES CONCEPTIONS GAULLIENNES DE L'ORDRE EUROPÉEN DANS LA NOUVELLE EUROPE

En 1989, certaines prévisions du général de Gaulle ont semblé se réaliser avec l'effondrement du bloc communiste et la fin du système bipolaire : les pays d'Europe de l'Est ont rejeté l'idéologie communiste ; l'URSS est redevenue « *l'éternelle Russie* » ; quant à l'Allemagne réunifiée, elle a continué à collaborer étroitement avec la France, pour former avec elle, malgré certaines tensions, le moteur de la construction européenne, laquelle s'est consolidée *via* le Traité de Maastricht, texte fondateur d'une Union européenne (UE) appelée à se doter d'une Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC).

En revanche, contrairement à ce que de Gaulle avait prévu, la France est sortie affaiblie de cette période de changements et, si l'Europe n'est plus divisée, il semble de plus en plus évident que la vision gaullienne ne va tout de même pas pour autant se réaliser.

#### *Les nouvelles initiatives paneuropéennes pour une Europe s'étendant « de l'Atlantique à l'Oural » ?*

A la fin des années quatre-vingt, la vision gaullienne d'une grande Europe s'étendant « *de l'Atlantique à l'Oural* », a semblé enfin réalisable, notamment grâce aux réformes mises en place par Mihail Gorbatchev (36). Ainsi, dès 1985, la France, considérant que le continent européen ne se limitait pas aux pays occidentaux et à quelques pays d'Europe centrale, a cherché à nouer une coopération étroite avec l'URSS, qu'elle entendait aider.

En 1989, le Président François Mitterrand en est venu à proposer la création d'une « *confédération européenne* », dont les fondements reprenaient de nombreux éléments de la conception gaullienne : si le projet de cette nouvelle institution paneuropéenne était assez vague, il abordait deux points essentiels, à savoir la nécessité d'une coopération étroite avec les pays d'Europe de l'Est afin que ceux-ci ne fussent pas « colonisés » par l'Occident, et

(35) Jean LACOUTURE, *op. cit.*, t. 3, *op. cit.*

(36) Jacques ATTALI, *Verbatim*, t. 2 : *Chronique des années 1986-1988*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1995, 517 pages.

en particulier par l'Allemagne, et l'ouverture de cette structure à tous les pays européens, y compris l'URSS. Mais les partenaires occidentaux de la France n'ont pas accepté la proposition de celle-ci, dont ils ont craint qu'elle conduise à un affaiblissement des liens transatlantiques, tandis que de leur côté, les nouvelles démocraties de l'Est se sont montrées davantage soucieuses d'intégrer des structures euro-atlantiques, plutôt que de rester unis avec Moscou, qui les avait dominées pendant 45 ans (37).

Peu de temps après l'échec de ce projet de « *confédération européenne* », la diplomatie française a connu une seconde défaite : le soutien apporté par Mitterrand à Gorbatchev n'a pas suffi à empêcher l'effondrement de l'Union soviétique en décembre 1991. Il en a découlé une Russie affaiblie, touchée par une grande crise économique et sociale, ayant perdu le rang de superpuissance et n'étant plus à même de jouer le rôle de pilier de la « *grande Europe* » envisagée autrefois par de Gaulle (38).

Finalement, la fin du système bipolaire n'a pas permis l'émergence de l'Europe gaullienne s'étendant « *de l'Atlantique à l'Oural* ». La France n'en a pas moins essayé de mettre en œuvre d'autres projets imaginés par le Général.

### *Les développements de la construction européenne : vers une « Europe des nations » ?*

Quelque peu effrayée par l'unification allemande, la France a très vite cherché à se rapprocher encore de Bonn. Ne pouvant s'appuyer sur Moscou pour freiner l'unification allemande – Gorbatchev avait accepté la volonté du peuple allemand en échange d'une aide financière apportée à son pays par la République fédérale (39) – la France a eu l'idée d'utiliser la nécessité de poursuivre la construction européenne, pour contrôler son voisin d'outre-Rhin.

C'est ainsi que, très tôt, Mitterrand en est venu à prôner le renforcement de l'Europe communautaire. Reprise par les « Douze », sa proposition a conduit à la réunion de deux conférences intergouvernementales, lesquelles, entamées en 1990, ont abouti deux ans plus tard, à la signature du Traité de Maastricht (40). De la sorte, la France a en quelque sorte contribué à la réalisation, trente ans après le plan Fouchet, du projet gaullien d'union politique des pays européens. Toutefois, l'Europe de Maastricht ne correspond

(37) Pierre FAVIER/Michel MARTIN-ROLAND, *La décennie Mitterrand*, t. 3 : *Les défis 1988-1991*, Editions du Seuil, Paris, 1996, 589 pages; *Ibid.*, t. 4 : *Les déchirements 1991-1995*, Editions du Seuil, Paris, 1999, 641 pages.

(38) Hubert VÉDRINE, *Les Mondes de François Mitterrand*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1996, 784 pages.

(39) Jacques ATTALI, *op. cit.*, t. 3 : *Chronique des années 1988-1991*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1995, 783 pages; Pierre FAVIER/Michel MARTIN-ROLAND, *op. cit.*, t. 3, *op. cit.*

(40) Stanisław PARZYMIŚ, *Przyjaźń z rozsądku. Francja i Niemcy w nowej Europie*, Polski Instytut Spraw Międzynarodowych, Varsovie, 1994, 264 pages.

pas totalement à « *l'Europe des nations* » imaginée par le Général : l'indépendance des Etats y est quelque peu limitée et la coopération supranationale acceptée, cela ayant paru comme le seul moyen d'« encadrer » l'Allemagne unifiée.

Actuellement, les dirigeants français continuent à se méfier de cette grande Allemagne. S'ils soulignent encore l'importance du couple Paris-Berlin (41), ils n'en restent pas moins opposés au projet allemand de fédération européenne, lequel est le contre-pied exact du dessein gaullien : ainsi, certains, comme Jean-Pierre Chevènement, critiquent ouvertement la proposition de Joschka Fischer, dont ils craignent qu'elle ne conduise à la disparition des nations européennes dans le cadre d'une Europe fédérale (42), tandis que d'autres, comme le Premier ministre Lionel Jospin, acceptent l'idée d'une fédération, à condition qu'il s'agisse d'une « *fédération d'Etats-nations* » (43).

Ces prises de position montrent à quel point la classe politique française reste attachée, dans son ensemble, à la conception gaullienne d'« *Europe des nations* » : tout en acceptant l'idée de coopération supranationale dans le cadre du « premier pilier » de l'Union européenne – car seule ce type de coopération permet de contrôler la République fédérale allemande et de renforcer la position internationale de la France – la plupart des hommes politiques français n'en veulent pas moins sauvegarder l'indépendance nationale en matière de politique étrangère et de défense, deux domaines qui, selon eux, doivent rester une exclusivité de la coopération intergouvernementale.

### ***La Politique étrangère et de sécurité commune, prémisses de l'« Europe européenne » ?***

Dès les années cinquante, la France a prôné le développement de l'Europe politique et insisté pour que la construction européenne ne se limite pas à une simple zone de libre-échange. Avec la signature du Traité de Maastricht, elle a vu ses propositions en partie réalisées, celui-ci prévoyant de doter l'Union européenne d'une Politique étrangère et de sécurité commune, une politique indispensable, selon Paris, pour faire face aux nouveaux dangers menaçant l'Europe, mais aussi utile pour rééquilibrer les relations euro-américaines. En effet, si, 35 ans après sa sortie de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique, la France ne critique plus l'OTAN comme avant et reconnaît l'importance des garanties américaines (44), elle n'en est pas moins toujours soucieuse de voir l'Europe communautaire se positionner sur

(41) Jacques CHIRAC, *Nasza Europa, in O przyszłości Europy. Głosy polityków*, Fundacja im. Stefana Batorego, Varsovie 2000, pp. 53-59.

(42) Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, *Co zarzucam Niemcom, in O przyszłości Europy, op. cit.*, pp. 43-46.

(43) Intervention de Lionel Jospin, Premier ministre français, sur « *L'avenir de l'Europe élargie* », à Paris, le 28 mai 2001 : [www.diplomatie.gouv.fr/avenir/page\\_0501.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/avenir/page_0501.html).

(44) Interview d'Alain Richard, *Le Figaro*, 3 juillet 2000 : <http://www.defense.gouv.fr/actualites/communiques/p030700/030700.htm>.

la scène internationale, et ce, notamment en vue d'affaiblir la prépondérance des Etats-Unis dans le système mondial (45).

De la même manière, la France soutient l'introduction de l'Euro, car elle voit dans cette nouvelle monnaie un instrument susceptible de briser le monopole du dollar, lequel limite la « souveraineté monétaire » de l'Europe (46). Par ailleurs, aux yeux des dirigeants français, la notion d'« Europe de culture » et la Charte des droits fondamentaux visent à protéger les valeurs européennes, lesquelles semblent menacées par la culture américaine (47), tandis que « l'Europe sociale » constitue une alternative au modèle libéral prôné par les Américains (48).

Cette idée de « rééquilibrage » des relations transatlantiques si chère à Paris, les partenaires de la France semblent de plus en plus la comprendre. Alors que les Etats-Unis essaient de réduire leurs dépenses militaires en les partageant davantage avec leurs alliés, les pays européens cherchent, de leur côté, à s'affranchir de leur dépendance vis-à-vis de Washington, afin de pouvoir défendre leurs intérêts sans l'aide des Américains (49). Et si le développement de l'Identité de Sécurité et de Défense Européenne doit permettre de renforcer le pilier européen de l'OTAN (50), ce que les « Quinze » désirent le plus, ce sont des capacités militaires européennes autonomes, qui puissent constituer le fondement de la future « Europe de la défense ».

De la sorte, l'« Europe européenne » voulue par le Général semble à plus d'un titre, devenir, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, une réalité, et ce même si l'importance prise par l'intégration militaire paraît quelque peu contraire aux propositions gaulliennes.

## CONCLUSION

La pensée gaullienne apparaît comme une synthèse des traditions politiques du XIX<sup>e</sup> siècle et des visions du XXI<sup>e</sup> siècle : alors que certaines des conceptions du Général, grandement inspirées par l'histoire du continent européen, ont donné le sentiment d'appartenir à un autre temps, d'autres se sont révélées au contraire avant-gardistes, dans la mesure où elles prévoyaient en quelque sorte la fin du bloc communiste et le développement d'une « Europe de la défense ».

(45) Jacques CHIRAC, *op. cit.*

(46) Yves BOYER, *France and European Project : Internal and External Issues*, in K.A. ELIASSEN (dir.), *Foreign and Security Policy in the European Union*, Londres-Thousand Oaks-New Delhi, 1998, pp. 94-105.

(47) Programme de travail de la présidence française de l'Union européenne, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2000 : <http://www.rpfrance.org/actualite/PFUE/prog-fr.pdf>.

(48) Jacques ANDREANI, « Les relations franco-américaines », *Politique étrangère*, n° 4, 1995, pp. 891-902.

(49) Interview du ministre de la Défense, Alain Richard, *Le Monde*, 22 septembre 2000 : <http://www.defense.gouv.fr/actualites/communiqués/p220900/220900.htm>.

(50) Ryszard ZIĘBA, *Europejska Tożsamość Bezpieczeństwa i Obrony*, Wydawnictwo Naukowe Scholar, Varsovie, 2000, 304 pages.

Le souci du Général de voir la France redevenir la première puissance européenne dans le cadre d'un nouveau « *concert des puissances* » assurant paix et équilibre sur le continent, s'est avéré difficile à mettre en œuvre, car il s'appuyait davantage sur les conceptions géopolitiques du XIX<sup>e</sup> siècle que sur la situation internationale de l'époque. La France de l'après-guerre était en réalité trop faible pour briser l'hégémonie des deux superpuissances et faire bouger le *statu quo* en Europe (51) et la politique européenne de la V<sup>e</sup> République fut finalement un échec partiel au regard de la conception de l'« *Europe des nations* » dessinée par de Gaulle. De sorte que seule l'idée d'« *Europe européenne* » s'est finalement réalisée.

Malgré tout, certaines idées gaulliennes continuent d'influencer la politique étrangère de la France. Cela constitue, plus qu'un atout, une difficulté pour la diplomatie française. Il est en effet difficile de protéger l'indépendance nationale tout en construisant une « Europe-puissance » dotée d'une PESC efficace (52). En outre, l'élargissement rapide de l'Union européenne pourrait empêcher l'approfondissement de la construction européenne (53), et si la grande Europe rêvée par de Gaulle se réalise un jour, il est à peu près certain qu'elle ne reposera pas sur des relations franco-russes « privilégiées ». Par ailleurs, le couple franco-allemand est certainement appelé à demeurer le « moteur » de la construction européenne, mais la méfiance de la France envers Berlin risque, à terme, d'entraver sérieusement la coopération des « Quinze ». Quant à l'« Europe de la défense » que soutiennent les partenaires de la France, elle risque d'être affaiblie par la critique permanente, par Paris, de l'hégémonie américaine (54).

Si les pays européens, comme les États-Unis, perçoivent la France comme un partenaire essentiel sur la scène européenne, ils n'en rejettent pas moins ses ambitions, sa « politique de grandeur » initiée par de Gaulle, et le principe d'« exception française » qui en découle. En d'autres termes, il semble possible d'affirmer que les dogmes gaulliens nuisent en fait de plus en plus à la politique européenne de la France, laquelle, n'étant pas en mesure d'utiliser pleinement son potentiel politique et économique, devrait peut-être ne plus s'attacher aux conceptions du Général et procéder à une modernisation de sa politique étrangère : lancé il y a plus de dix ans par le Président François Mitterrand, ce processus doit être mené à terme, pour que la France mais aussi l'Europe soient en mesure de mieux faire face aux défis du nouveau millénaire.

(51) Andrzej SZEPTYCKI, *op. cit.*

(52) Jean-Baptiste DUROSELLE, « Les 'invariants' de la politique étrangère de la France », *Politique étrangère*, n° 1, 1986, pp. 21-23.

(53) Valéry GISCARD D'ESTAING/Helmut SCHMIDT, *Wysokie pokoje i przedsiwzięcia, in O przyszłości Europy*, *op. cit.*

(54) Jan Nowak-Jeziorański, « Czy NATO jest zagrożone? », *Rzeczpospolita*, 15 mai 2001.